



COMMUNIQUÉ

TRANSPORT SCOLAIRE SUR LA COMMUNE DE MONTSINÉRY-TONNEGRANDE

Jeudi 05 octobre dernier, puis ce lundi 09 octobre 2017, des lycéens et des collégiens n'ont pas pu se rendre à leur établissement, faute de transport scolaire.

Sans avoir à juger des raisons qui incitent des travailleurs à cesser leur activité professionnelle, il m'appartient toutefois de faire observer quelques éléments de réflexion.

En ma qualité de Maire et premier magistrat de la Commune de Montsinéry-Tonnégrande, je dois veiller au quotidien, à la sûreté et à la sécurité de mes administrés, grands et petits.

A titre d'information, l'absence de ramassage scolaire le lundi 09 octobre 2017 a eu pour conséquence l'afflux des collégiens non ramassés sur les bords de la Route Départementale n°5, qui n'est pas prévue pour accueillir autant de piétons.

J'ai dû alerter immédiatement la Présidence de la CACL sur les risques encourus.

Je dois aussi veiller à ce que le cadre de vie des personnes présentes sur le territoire soit conforme, afin que celui-ci ne soit pas troublé par des manifestations de quelque nature que ce soit.

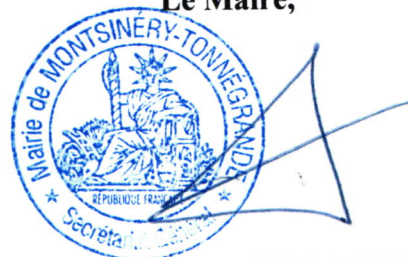
Enfin, je dois y compris pour le second degré, m'assurer que les enfants en âge scolaire soient bien dirigés vers des établissements d'enseignements prévus dans le secteur de Montsinéry-Tonnégrande.

L'obligation de scolarisation est non seulement un droit mais aussi un devoir qu'il convient à tous de faire respecter.

Ainsi, je compte particulièrement sur l'attention de tous les acteurs de l'Education de nos enfants, qui demandent à réussir leur formation pour devenir aussi, à leur tour des adultes responsables et professionnels.

Montsinéry-Tonnégrande, le 10 octobre 2017

Le Maire,



Patrick LECANTE



12, avenue du Gouverneur-Général-Félix-Éboué
97356 – MONTSINÉRY-TONNEGRANDE
☎ : 05.94.31.39.41 - ☎ : 05.94.30.08.11

<http://montsinery-tonnegrande.mairies-guyane.org>